



Communiqué de presse du SE-Unsa de l'académie de Besançon :

L'Ecole a besoin d'un vrai statut pour les AESH !

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, le nombre d'élèves scolarisés et ayant besoin d'un accompagnant ne cesse d'augmenter dans notre académie ! Dans notre académie, ce sont 1677 personnes, dont 1579 femmes (plus de 90%) souvent sur des temps de travail incomplets, qui mettent leur énergie et leurs savoirs professionnels au service de l'Education nationale et des enfants qu'elle accueille chaque jour. Ils représentent 8,2% de la totalité des ressources humaines de notre académie.

Depuis des années, le SE-Unsa dénonce des conditions de travail difficiles : temps de travail incomplets, services partagés, manque de formation, empilement de CDD... Nous ne pouvons accepter plus longtemps, que les AESH, pilier fondamental de l'Ecole pour tous ne soient pas considérés et respectés pour le travail essentiel qu'ils fournissent.

Le ministère a présenté, il y a quelques semaines, les premières pistes d'un futur statut de fonctionnaire, à temps complet, pour les AESH, avec des missions exclusivement liées à l'École inclusive. Le SE-Unsa accueille avec satisfaction le démarrage des négociations et souhaite pouvoir soutenir les avancées tant espérées ! Nous dénonçons néanmoins, l'hypothèse d'une reconnaissance de ce statut pour seulement 20 % d'entre eux, évoquée par le ministre. Une perspective qui semble bien éloignée des attentes des AESH dans notre académie comme nationalement.

Le SE-Unsa revendique que ce futur statut apporte de véritables changements pour les AESH et qu'il concerne la totalité des accompagnants qui souhaitent devenir fonctionnaires.

Nous rappelons la nécessité d'obtenir pour les AESH :

- une revalorisation salariale conséquente ;
- un véritable temps complet choisi et accessible ;
- une amélioration des conditions de travail ;
- une formation initiale et continue renforcée ;
- une meilleure reconnaissance professionnelle ;
- des missions clairement définies ;
- des perspectives de carrière réelles.

Un groupe de travail aura lieu au ministère le 17 juin et un autre est programmé localement le 3 juillet prochain. Les délégations nationales et locales du SE-Unsa continueront de porter les revendications des AESH dans les prochaines discussions partout où il le faudra.

En attendant, nous invitons l'ensemble des collègues AESH de notre académie à participer à l'action intersyndicale relayée par le SE-Unsa et à envoyer au Ministre de l'éducation nationale une carte postale pour l'informer de ses conditions de travail. Toutes les informations ici :

<https://form.se-unsa.org/carte-aesh/>